



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION (COGES) SUR L'ANNÉE 2020

Membres de la commission : Blatti Villalon Christine, présidente
Kohli Marielle
Morex Nathalie
Tabac Laure-Reine
Barbezat-Fuchs Circé
Cosandey Yves
Schwab Benjamin

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,
Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En raison de la situation sanitaire, la commission

- N'a pas pu effectuer la table ouverte prévue le 26 novembre 2021 avec l'ensemble de l'exécutif
- A renoncé à sa traditionnelle sortie et au repas qui s'en suit
- A décidé d'orienter ses travaux notamment la gestion de la pandémie au sein des dicastères

La Commission de gestion s'est réunie partiellement ou en totalité les jours suivants

16 septembre 2020	Sortie retardée de l'année écoulée au « Radis » et repas
7 octobre 2020	1 ^{ère} tentative de nommer un Président et répartition des dicastères
18 novembre 2020	Planification des séances, nomination du Président. Christine Blatti Villalon est nommée par défaut de candidat. Etablissement des sujets à aborder
17 février 2021	Audition de M. Jean-François Cossetto
18 février 2021	Audition de M. Emmanuel Capancioni
10 mars 2021	Audition de M. Alberto Cherubini
11 mars 2021	Auditions successives de M. Pierre-Yves Rapaz et Mme Eliane Desarzens
7 avril 2021	Audition du syndic M. Pierre Rochat et M. Daniel Hediger
21 avril 2021	Débriefing des séances et établissement de la liste des sujets à creuser

05 mai 2021	Séance sur le rapport
20 mai 2021	Séance sur le rapport de gestion de la municipalité et comptes de 2020, remise des rapports de chacun, finalisation des vœux et observations

Sortie de la Commission

Compte tenu de la situation sanitaire notamment, la commission a renoncé à effectuer la traditionnelle sortie.

1. Pierre Rochat

Pour la commission de gestion, Christine Blatti Villalon.

Séance du 7 avril 2021 avec Messieurs Pierre Rochat, Daniel Hediger et Madame Nathalie Morex.

Je tiens à remercier les précités pour leur disponibilité et la transparence des informations fournies lors de cette rencontre en salle de Municipalité, ainsi que M. Alain Michel, qui a été quelque peu sollicité par la rédactrice de ce rapport.

Sujets abordés

Cahiers des charges et contrôle interne

Comme précédemment, le contrôle interne fonctionne essentiellement pour le service financier. Certains points s'affinent comme la vérification de la véracité des chiffres de la péréquation canton/commune.

Les cahiers des charges ont été établis pour tout le secrétariat municipal et pour les postes renouvelés à la bourse et au contrôle des habitants. Ceux pour le service des forêts existent, mais sont obsolètes et doivent donc être révisés comme celui de M. Hervé Zuchuat qui fait plus de quatre pages...

M. Rochat précise que six cahiers des charges ont été ainsi finalisés depuis l'an passé. Il note également que celui de Mme Regazoni doit être revu car de nouvelles tâches lui ont été attribuées.

Au niveau des ressources humaines, si le secrétariat municipal doit encore déléguer des tâches, la situation s'est bien améliorée avec l'engagement d'un 0,5 EPT. Il en va de même pour le contrôle des habitants qui a également bénéficié de l'autre 0,5 EPT.

Gestion de la crise sanitaire

La crise n'aurait finalement que peu freiné l'avancement des travaux de la municipalité.

M. Rochat nous a fait parvenir le plan d'urgence mis sur pied par la municipalité lors de sa séance du 16.03.2020 et des décisions prises, dont voici quelques extraits :

Composer une équipe Pandémie chargée de mettre en œuvre toutes les mesures requises pour maintenir les fonctions de l'administration communale tout en minimisant les risques de contagion selon le modèle de la commune d'Aigle. Cette équipe était composée de

- Rochat Pierre, syndic, président
- Hediger Daniel, municipal,
- Desarzens Eliane, municipale,
- Michel Alain, secrétaire municipal,
- Bridevaux Christian, ingénieur communal,
- Rochat Jean-François, garde forestier,
- Ruchet Claude, cdt EPOC,
- Bocherens Astrid, médecin

Le maintien temporaire des séances de la municipalité, en limitant le nombre de participants à 9 et en assurant une distance suffisante entre chaque personne;

d'assurer le fonctionnement de l'administration avec un minimum de personnel, qui assurera les tâches essentielles. Les collaborateurs qui ne se rendent pas sur leur lieu de travail restent disponibles à la maison durant les heures de travail et sont disponibles pour du télétravail, du travail à domicile ou sont en mesure d'intervenir très rapidement en cas d'alarme;

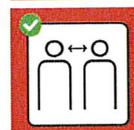
d'assurer le fonctionnement de l'administration avec un minimum de personnel, qui assurera les tâches essentielles. Les collaborateurs qui ne se rendent pas sur leur lieu de travail restent disponibles à la maison durant les heures de travail et sont disponibles pour du télétravail, du travail à domicile ou sont en mesure d'intervenir très rapidement en cas d'alarme;

Que le personnel actif doit impérativement respecter les consignes de sécurité, tout comme la municipalité;

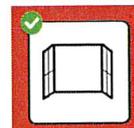
- si le ralentissement des activités est appelé à durer, le temps chômé par le personnel pourra être compensé en tout ou partie par ses heures supplémentaires, le salaire étant garanti dans tous les cas;
- dans l'attente de l'élaboration du plan de continuité de l'activité (PCA), les dispositions suivantes ont été prises pour le fonctionnement de l'administration :
- le secrétariat fonctionne à deux, secrétaire et secrétaire adjointe,
- le service des finances et du personnel fonctionne à une personne, boursière les lundis, mercredis et vendredis, secrétaire les mardis et jeudis. L'apprentie reste à la maison,
- le service technique fonctionne avec un technicien et une secrétaire,
- le contrôle des habitants assure une permanence avec une personne,
- le service des eaux fonctionne avec un collaborateur,
- la STEP tourne avec le seul collaborateur disponible,
- le service des forêts ne travaille que sur appel, les tâches étatiques sont assurées par le chef de service,
- le service des travaux dispose d'un collaborateur pour les prestations de piquet et de déchetterie et assure un passage de balayeuse trois fois par semaine,
- le service des parcs et jardins garde deux personnes sur site, en raison des travaux de rempotage, et assure les arrosages indispensables.



Port du masque obligatoire



Distance 1,5 m



Aération régulière



Lavage ou désinfection régulièrement

La fermeture au public des places de jeux du parc Robinson et du pont Buttin, de même que les terrains de sport;

De facto, tous les collaborateurs « à risques » sont bien restés à domicile pendant les six semaines de confinement du printemps 2020.

Le tournus entre les services a bien fonctionné, sans gros manque et il n'y a pas eu de « cluster » au sein de l'administration communale.

Le plan de protection consistait à appliquer les directives de la confédération et du canton.

Les soutiens apportés lors de la 1^{ère} vague étaient essentiellement destinés aux personnes âgées qui le souhaitait et consistaient à offrir de faire leurs achats alimentaire et/ou leurs paiements. Les associations locales se sont mobilisées pour les personnes dans le besoin.

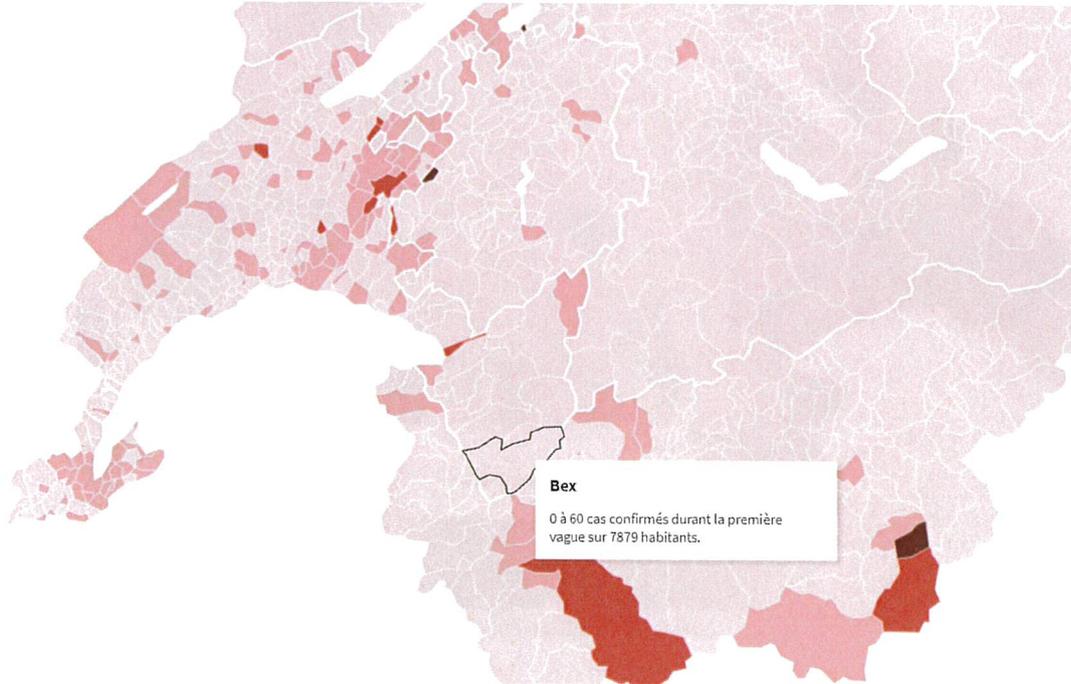
L'Hôtel-de-Ville, Solalex, Pont de Nant se sont vus octroyer la gratuité pour les mois où il leur était interdit de travailler (entre deux et quatre mois selon les ouvertures possibles). De même, un demi droit de superficie du chenil « Rocher de l'Aigle » a été abandonné.

Nous pouvons noter que notre commune a été sévèrement impactée durant la 2^e vague :

Cas de Covid-19 durant la 1^{ère} vague

Cas quotidiens confirmés pour 10 000 habitants

0 à 0,7 (peu) 0,7 à 1,7 1,7 à 2,7 > 2,7 (beaucoup)



Incidence du Covid-19 durant la 2^{ème} vague

Cas quotidiens confirmés pour 10'000 habitants

0 à 0,7 (peu) 0,7 à 1,7 1,7 à 2,7 > 2,7 (beaucoup)



Cas de Covid-19 durant la 3^{ème} vague

Cas quotidiens confirmés pour 10 000 habitants

0 à 0.7 (peu) 0.7 à 1.7 1.7 à 2.7 > 2.7 (beaucoup)



Source: OFSP • Données cartographiques: Bundesamt für Statistik (BFS), GEOSTAT

Dans le cadre de la pandémie, la commission constate que les offres de soutien et autres facilités (plan de protection pour les collaborateurs, centres de test les plus proches, relais vers les sites plateformes cantonales Vaud-Valais, autres informations utiles) ont été et sont les grands absents du site internet de la commune.

Comptes 2020

Financièrement, d'importantes économies ont été réalisées en raison de la non-utilisation des montants attribués aux diverses commissions, à la municipalité (repas, sorties) et des activités scolaires notamment.

Les actions Covid – achats de gel hydroalcoolique et masques, suppressions des taxes pour indépendants, ajustements informatiques (création d'accès VPN pour travail à distance) – ont engendré un coût de frs. 255'000.-.

Application mobile « Bex »

L'application mobile « BEX » a été remplacée suite au changement de prestataire. Ce changement a été annoncé à plusieurs reprises par divers médias (l'application elle-même à trois reprises, sur le site internet, dans le journal communal). L'application mobile a été simplifiée pour tenir compte des besoins et renvoie sur les sites ad hoc afin de limiter les risques d'erreur et rationaliser sa maintenance. Quelques informations basiques sur l'administration et la déchetterie (horaires, contacts) y sont également disponibles. La rubrique « pilier publique » doit encore être remodelée sur le site internet car obsolète.

2. Jean-François Cossetto

Pour la commission de gestion Yves Cosandey. Séance du 17 février avec Laure-Reine Tabac.

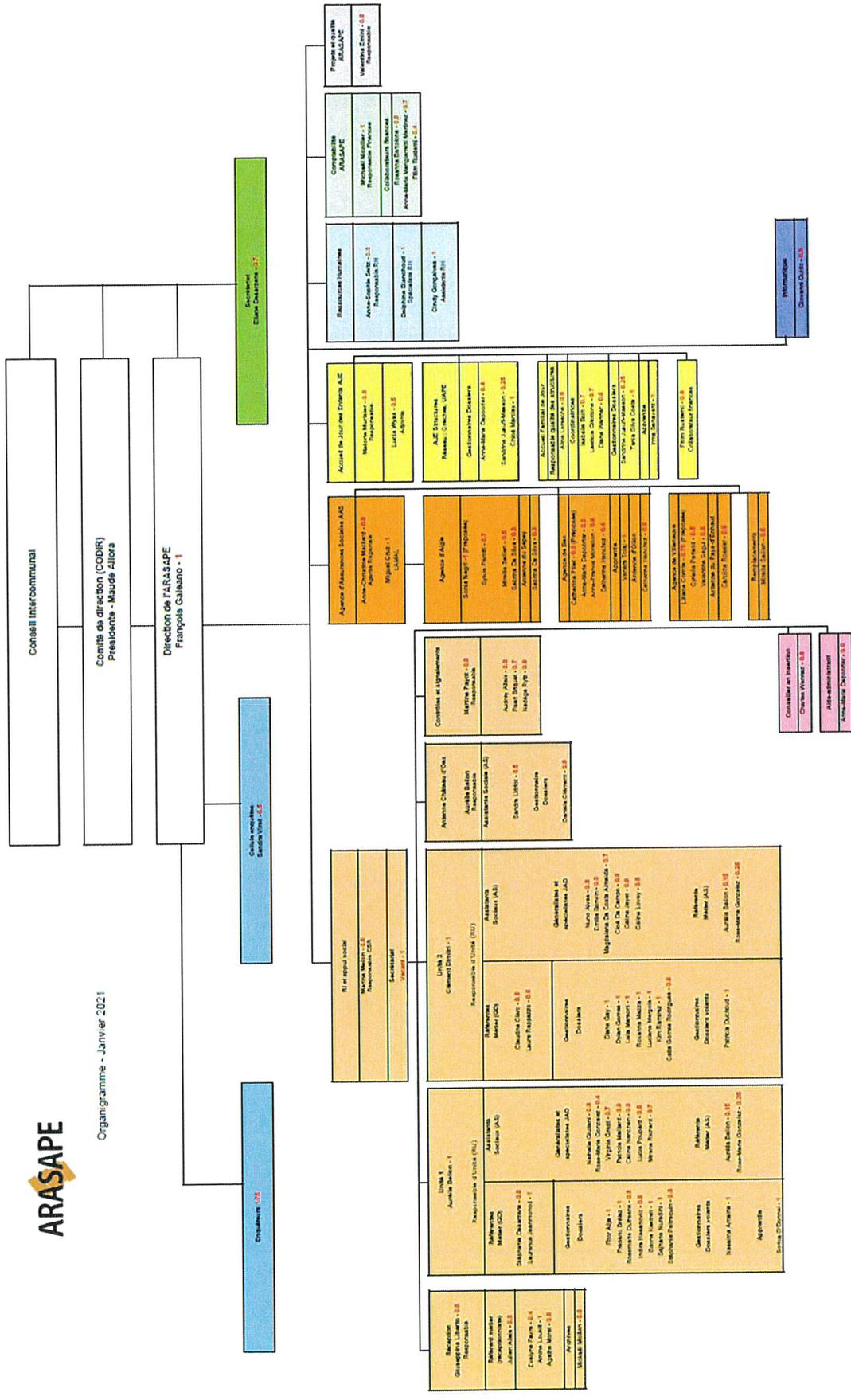
Je remercie le municipal JF Cossetto pour sa disponibilité et ses informations.

ARASAPE

L'audit demandée en 2019 n'a pas pu être démarrée en raison de la pandémie et parce que la commission de l'ARASAPE doit travailler de concert avec le canton sur ce sujet. Un rendez-vous avec Madame la Préfète a été agendé pour aller de l'avant. Une nouvelle structure a été mise en place selon l'organigramme ci-dessous. Un préavis va être déposé afin de valider le projet de l'éventuel déménagement de tous les bureaux de l'ARASAPE dans le bâtiment de l'ancien dépôt Coop à l'entrée de Bex et la vente du bâtiment actuel situé à l'Avenue de la Gare. La même procédure devra être effectuée dans toutes les communes membres soit les 15 communes du district d'Aigle et les 3 communes du Pays d'Enhaut. Le but de l'opération est de regrouper les différents bureaux situés à l'Avenue de la Gare, au Cèdre et Rue du Simplon afin de développer des synergies.



Organigramme - Janvier 2021



Grande Salle

Le préavis 2020/02 concernant le remplacement de l'équipement son et lumière de la Grande salle est terminé, les montants alloués ont été utilisés sans dépassement à signaler. La mobilité du matériel est garantie. On attend avec impatience une situation sanitaire moins tendue afin tester ce nouvel équipement.

Stand de Vauvrise

Les travaux engagés au Stand de Vauvrise sont terminés. Il a été utilisé une seule et unique fois officiellement pour le départ du Montreux Trail Festival le 25 juillet 2020.

Le stand est mis en location selon le règlement communal disponible sur le site internet. Il est évident qu'au vu du contexte actuel, les locations sont suspendues et les rentrées financières proches de zéro.

Les comptes sont bouclés et un dépassement de 15% sur la base du montant du préavis 2018/05 est à déplorer. Si des travaux complémentaires engagés sur la charpente et sur le mur en maçonnerie côté anciennes cibles semblent justifiés compte tenu des problèmes structuraux et statiques, nous pouvons nous poser la question sur la pertinence du montant dévolu aux travaux de serrurerie. En effet, plusieurs éléments de façades ont été faits sur mesure avec des développements spécifiques pour ce projet.



Dans le contexte économique actuel et surtout en se référant aux conclusions des commissions adhoc ayant rapporté sur ce préavis demandant une rénovation simple et si possible plus économique que le projet présenté, il est très étonnant d'avoir opté pour ces choix.

En conclusion, nous pouvons dire que le projet est réussi dans son ensemble et est en cohérence avec la demande en salles de la région, la rénovation / réaffectation est aboutie, belle et semble fonctionnelle mais nous soulignons que la demande du Conseil sur les mesures d'économie n'a pas été respectée et que le montant des rentrées budgétisées de Fr. 12'000.- ne couvrira largement pas l'amortissement prévisible.

Chalets de l'Arbalesse et de Bovonne

Le chalet de l'Arbalesse est toujours fortement sollicité. Au vu du succès rencontré par les locations, des règles ont été mises en place afin d'éviter les réservations multiples sur la même année par la même personne et permettre au plus grand nombre d'en profiter.

Le chalet de Bovonne est également de plus en plus demandé. L'effet COVID avec des vacances à prendre plutôt en Suisse n'y est certainement pas étranger mais sa rénovation de bon goût l'a mis en valeur et l'a rendu plus attractif.

Collège des Posses

La rénovation des façades du collège des Posses a été exécutée par un sablage. Cette intervention a permis d'éclaircir la couleur.

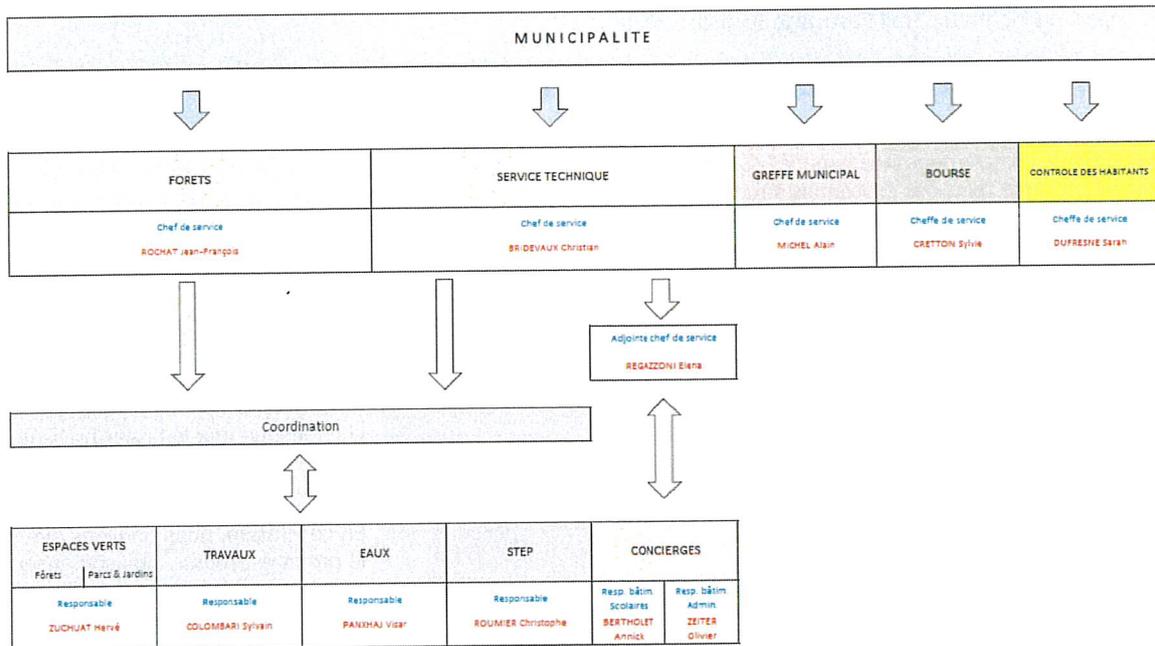
Organisation du Service en tant de pandémie

Peu de télétravail et d'absentéisme. Le personnel préfère travailler dans les bureaux qu'en home office. La pandémie n'a finalement pas eu d'incidence sur le travail au sein du Service. L'organigramme de la nouvelle organisation se trouve ci-dessous.



COMMUNE DE BEX

Organisation de fonctionnement des services



Bex, le 1.03.2021/CB

Vieux bâtiments

Concernant l'ancien collège des Plans, des études sont en cours pour une nouvelle affectation et rénovation des locaux. Des nouvelles viendront en 2021.

Nous remarquons que ces bâtiments sont vétustes (ex. bâtiment Guillard, foyer avenue Biaudet, le Carroz) et que des études doivent être entreprises avant d'entamer leur rénovation ou changement d'affectation. La vente de certains biens pourrait être envisagée.

3. Alberto Cherubini

Pour la commission de gestion Circé Barbezat-Fuchs

Séance du 10 mars 2021 en trinôme avec Marielle Kohli et Benjamin Schwab et échange du 23 avril 2021.

Merci au Municipal pour sa réactivité et sa disponibilité !

Police des constructions

En 2020, il a été observé une recrudescence des demandes de constructions et de rénovations chez les privés, notamment pour les cabanons de jardin (25 demandes) et les piscines (9 demandes). Au total, 578 dossiers ont été étudiés par le Service technique et soumis à la Municipalité. Cette augmentation des demandes est certainement à mettre en lien avec la crise sanitaire que nous traversons actuellement et le confinement que nous avons vécu. En effet, les personnes sont restées chez elles et ont décidé de modifier et d'améliorer leur lieu de vie.

Outre les demandes de constructions, les litiges entre voisins ont aussi connu une augmentation durant l'année 2020, notamment dans le domaine du bruit et plus précisément celui des pompes à chaleur. Le Service technique reste attentif à l'évolution de ce nouveau type de litige.

De plus, dès le 9 novembre 2020, les demandes de permis de construire doivent être envoyées par voie électronique afin de faciliter le traitement des dossiers par le Service technique mais aussi cela permet de raccourcir le temps de procédure.

Dans la même optique, une brochure explicative « *Autorisations de construire- types de procédures* » a été réalisée par le Service technique. Elle est destinée à tous les propriétaires de biens-fonds de la commune et est disponible en format papier et en format électronique (<https://www.bex.ch/N15611/police-des-constructions-urbanisme.html>). Cette brochure permet, notamment, de différencier les objets dispensés d'autorisation et ceux demandant expressément un permis de construire. Elle contient également les informations concernant les différents documents et formulaires que le propriétaire doit remplir selon le type de demande.

Police des constructions - Urbanisme

Brochure explicative concernant les types de procédures d'autorisation de construire.

Travaux dispensés d'autorisation



Travaux de minime importance



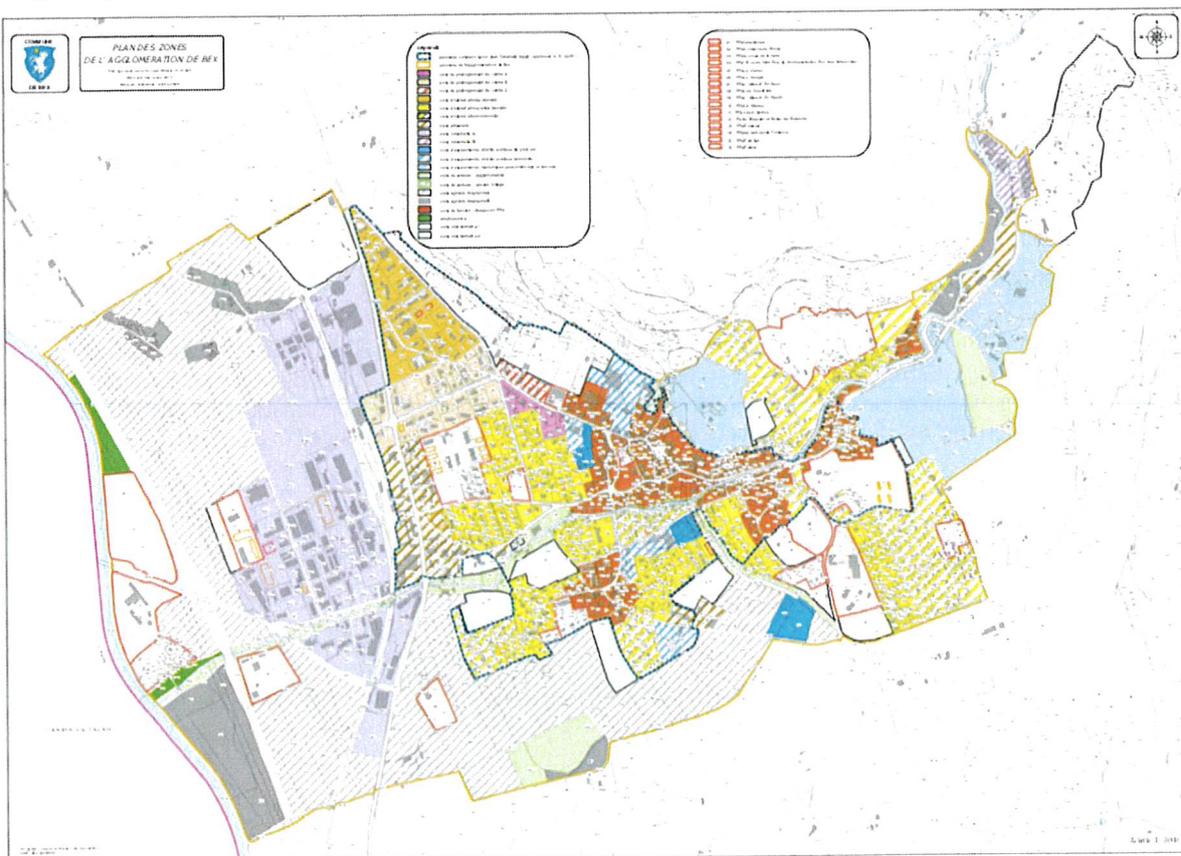
Travaux soumis au préavis cantonal



La commission félicite le travail effectué pour la réalisation de cette brochure de très bonne facture.

Urbanisme

Comme indiqué dans les rapports de gestion précédents, le nouveau plan général d'affectation (PGA) est toujours en cours de réalisation. Cependant, de nouvelles étapes ont été franchies dans ce dossier. En effet, au début de l'été 2020, le projet de PGA a été transmis à la DGTL (Direction Générale du Territoire et du Logement) pour un examen préliminaire. La réponse du canton est arrivée en automne 2020 ; cette dernière a permis de donner des indications pour la suite. La prochaine étape est un examen préalable prévu en été 2021 qui sera déterminant pour la mise à l'enquête (prévue en 2022). Pour rappel, le nouveau PGA comporte deux dossiers : le périmètre Hors centre et le périmètre Centre (de l'Allex à la route d'Aigle et de la gare CFF au Glarey) qui sont soumis à des règles propres (voir carte). Cependant un élément est similaire dans les deux dossiers : il faut réduire les zones constructibles tant au centre que hors centre. Un dernier point est à soulever : Bex fait partie de l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), inventaire recensant les sites construits et habités en permanence et possédant plus de dix maisons sur la carte de Siegfried, établie entre 1870 et 1926. Cela signifie que l'on doit maintenir le corps de l'ancien village tel qu'il est et donc que nous ne pouvons construire ou reconstruire que dans le volume existant.



Le périmètre Centre est en pointillé sur la carte (<https://www.bex.ch/N3091/plans-des-zones-et-reglements.html>)

A part le PGA, le Service technique a mené différentes études durant l'année 2020, notamment :

- le relevé des lisières de forêt, en périmètre Centre et Hors centre, sous le contrôle de Diane Morattel en collaboration avec Jean-François Rochat. Ce travail est obligatoire et permet de calculer l'avancée de la forêt sur le territoire communal : en trente ans, la forêt a avancé de 4% en plaine et 12% sur les hauteurs selon l'Office fédéral de l'environnement. Cependant, ces données sont relatives car il faut tenir compte du fait que certains terrains ont perdu de leur capacité constructive parce que les propriétaires ont laissé la forêt pousser volontairement.
- La carte des dangers naturels a été mise à jour en 2020. Cependant, des études sont encore en cours et les résultats ne sont pas encore connus de la Municipalité.

Un autre dossier a continué d'occuper la Municipalité durant l'année 2020 : le nouvel aménagement de la gare CFF et de la place attenante. En effet, aucune avancée concrète n'a été réalisée mais beaucoup de discussions et de rencontres ont eu lieu en 2020 entre les CFF, les TPC, le Canton et la Commune, concernant, entre autres, la clef de répartition entre les trois partenaires pour le P + Rail et les travaux liés à la place de la gare. Outre ce point, les CFF ont fait opposition au projet de déplacement de l'ancienne halle de marchandises tel que présenté; il en découle un recul de plusieurs mois pour les travaux TPC (automne 2021 ou printemps 2022). Enfin, d'autres changements sont souhaités par les CFF section Voyageurs comme le déplacement du kiosque du côté du nouveau sous-voie, par exemple.

Enfin, un dernier gros dossier a été réalisé en 2020 : le préavis sur la Place du Marché. Après la réalisation du préavis et son acceptation au Conseil communal en octobre 2020, le dossier a été transmis à la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes) car la Rue Centrale est une route cantonale et non communale. Il a été convenu avec le Canton que ce tronçon de route deviendra communal, potentiellement par le biais d'une rocade. Dès que les précisions demandées par le Canton seront réalisées et que ce dernier donnera son aval, le dossier sera transmis à l'OFT (Office fédéral des Transports). Dans l'intervalle, des ajustements et des nouvelles réflexions ont vu le jour telles qu'une discussion avec la poste pour mettre un petit bassin contre la façade ou encore l'étude de nouvelles places de parc vers le Postomat.

Cité de l'Energie

La principale activité de l'année 2020 a été la Planification énergétique territoriale (PET) qui est liée au Plan général d'affectation (PGA) qui est actuellement en cours comme cité ci-dessus. L'idée de cette planification est de permettre à la Commune et à l'ensemble des habitants de consommer moins d'énergie et surtout que l'énergie que l'on consomme soit la plus renouvelable possible. Pour atteindre cet objectif, des éléments contraignants et incitatifs seront insérés dans le futur règlement des constructions.

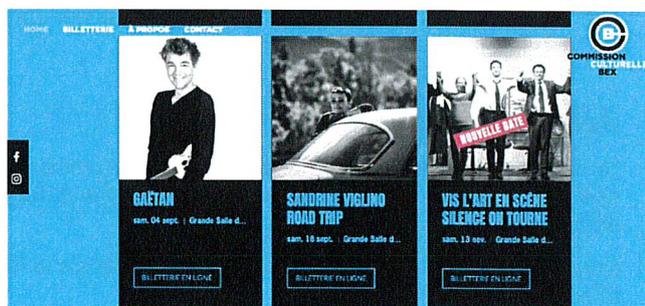
De plus, en novembre 2020, est sorti le premier numéro du *Bélier écolo* écrit par Marlène Nerini, Valérie Passello, Alberto Cherubini et mis en page par Willy Jaquerod. Il a été envoyé en tout-ménage afin de sensibiliser et renseigner les habitants sur le développement durable et sur ce qui se fait dans ce domaine dans notre commune. Cette publication a un coût moindre pour notre commune car elle est essentiellement financée par *le Fonds pour la nature Salzgut* des Salines Suisses (12'000.- par année sur 4 ans).

Enfin, en décembre 2020, après l'acceptation par le Conseil Communal du postulat du groupe Ouverture et du parti Avançons intitulé « Toits solaires », deux bâtiments sur trois ont été retenus : la Grande Servannaz et le Centre sportif. En effet, la Grande salle a été écartée car elle est en attente de rénovation. A la suite de ce constat, cinq entreprises ont été contactées (Youenergy, SEIC-Teledis, Romande Energie, Greenwatt Groupe E, Rhyner Energie) afin de savoir si elles étaient intéressées par ce dossier. Il est à rappeler que ce système aura un coût nul pour la commune mais par ce biais, la commune va produire et consommer de l'énergie verte tout en réalisant de légères économies financières (petit allègement de la facture d'électricité). L'affaire est donc en cours et le résultat devrait être connu en 2021.

Une autre affaire toujours en cours, dont les prémices ont été lancées en 2020, est la mise en place d'un fonds du développement durable qui serait alimenté par les gains engendrés principalement par les turbines de Solalex et de la Benjamine.

Affaires culturelles

Le domaine de la culture a été très touché par la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, bien que la saison culturelle eût un programme 2020 très riche et varié, peu d'activités ont été maintenues à cause des restrictions sanitaires. Cependant, quelques spectacles ont pu avoir lieu comme le one-woman-show de Karine C en février ou encore le spectacle d'hypnose de Pierr Cika en septembre. En outre, les Ateliers de Solalex ont eux aussi pu avoir lieu durant la saison estivale. Enfin, la Commission culturelle a organisé un concert de Cometo, ex Yougs gods, dans le parc de Szilassy lors du finissage de l'Exposition Bex et Arts. Malgré ces annulations dues à la Covid, la Commission culturelle a profité de cette pause imposée pour créer un nouveau site internet avec une billetterie plus professionnelle (www.ccbex.org). Cette dernière servira de jauge lors de concerts et événements gratuits afin de mieux appréhender le nombre de spectateurs attendus.



Malgré ces annulations dues à la Covid, la Commission culturelle a profité de cette pause imposée pour créer un nouveau site internet avec une billetterie plus professionnelle (www.ccbex.org). Cette dernière servira de jauge lors de concerts et événements gratuits afin de mieux appréhender le nombre de spectateurs attendus.

4. Pierre-Yves Rapaz

Pour la commission de gestion Benjamin Schwab

Séance du 11 mars 2021 avec Mmes Barbezat et Kohli.

Mes remerciements au Municipal concerné pour ses informations et sa disponibilité.

Personnel du Service des travaux

Durant la période de « confinement », le personnel du Service des travaux a fonctionné pendant environ un mois et demi en tournus avec une équipe le matin et une autre équipe l'après-midi afin de limiter le nombre de personnes à l'intérieur des véhicules utilisés. Les activités du service qui ont ainsi pu continuer. Dans ce même but, certains employés ont été autorisés à utiliser leur véhicule privé. Un véhicule électrique acquis par le Service des eaux a été utilisé par le Service des travaux, toujours dans le but de limiter le nombre de personnes dans les habitacles.

En outre, les membres du personnel n'étaient pas plus de trois personnes en même temps dans les vestiaires.

Il n'y a dès lors pas eu de réduction de l'horaire de travail dans le cadre du service, les salaires étant versés à 100%, mais il y a eu quelques employés mis en quarantaine, ayant été appelés par la Protection civile ou infectés par le virus en question.

Seuls deux employés étaient considérés comme étant « à risque » ; ils auraient pu rester à domicile mais ils sont tout de même venus travailler comme leurs collègues.

Les services cantonaux compétents ont vérifié le respect des normes sanitaires par le personnel et il n'y a pas eu de mesures à prendre sous réserve de problèmes au niveau de la vaisselle et des outils (à désinfecter) au dépôt du service ; à cet endroit, les panneaux relatifs à l'exposé des mesures sanitaires ont également dû être changés.

Personnel du Service technique

Le personnel du Service technique a pu effectuer du télétravail.

Parc véhicules

Un véhicule a été acquis et livré dans le cadre des activités en lien avec la déchetterie mais il présentait des dysfonctionnements. Il a dû être renvoyé à deux reprises, si bien qu'il ne sera pas à disposition du service en question avant l'année suivante (2021) ; un véhicule de remplacement a cependant été mis à disposition.

Goudronnage

Le Service des travaux a utilisé 200 tonnes de goudron sur toute l'année 2020, ce qui est bien plus que la moyenne des années précédentes. Cela s'explique par le « confinement » qui a créé de bonnes conditions pour ce genre de travaux.

Les travaux en question ont aussi été menés en altitude (par exemple à Bovonne, Les Pars, etc...).

Autres travaux

Un contrôle a été réalisé – tâche effectuée par la Commune, à l'interne – sur l'ensemble des trottoirs et cette opération a mené à des travaux de rabaissement d'une dizaine de trottoirs (ces travaux ont été confiés à une entreprise externe).

Durant l'année, la planification de travaux à réaliser sur la Route d'Aigle a bien avancé ; ils seront éventuellement effectués en 2022.

Le sentier de la Route de Massongex a été réalisé au début de l'année 2020.

Déchetterie et déchets

La problématique du circuit à suivre à l'intérieur de la déchetterie pose un réel problème mais aucune solution n'a été trouvée. Il est en place depuis environ vingt ans mais il n'y a pas de contrat formel entre la commune de Bex et l'exploitant Thommen SA.

S'il y a bien eu une idée mise en avant afin d'améliorer la situation, soit la suppression de l'un des bâtiments qui se trouve sur place, l'exploitant Thommen SA a indiqué qu'il souhaitait que la commune de Bex prenne à sa charge les 2/3 des frais liés à ces travaux, ce qui a été refusé.

Une autre idée mise en avant consisterait à s'approcher des autorités communales de St-Maurice pour entreprendre des discussions au sujet d'une déchetterie intercommunale et intercantonale.

Le projet lié aux déchets organiques (GastroVert) n'a pas pu être réalisé en 2020 en raison de la pandémie et des mesures sanitaires mises en place. Ce projet a dès lors été reporté (probablement en 2021).

L'installation caméra de l'écopoint du Parc Ausset a permis de réaliser deux à trois dénonciations et il n'y a pas eu plus de 3% de sacs poubelles parasites retrouvés dans la masse des sacs poubelles traités, ce qui est un niveau qui ne dépasse pas les normes admises.

5. Eliane Desarzens

Pour la commission de gestion Marielle Kohli

Séance du 11 mars 2021 en trinôme avec Circé Barbezat-Fuchs et Benjamin Schwab et individuelle du 8 mai 2021, ainsi que différents échanges par mail

Je remercie Mme la Municipale Eliane Desarzens pour les renseignements fournis ainsi que pour sa disponibilité.

Gestion de la crise sanitaire

Durant la première vague les écoles ont été fermées à l'exception de 4 à 5 classes pour les enfants dont les parents n'avaient pas de solution de garde. Un changement de classe se faisait tous les midis pour permettre la désinfection des classes par les concierges.

Les concierges ont aussi assumé le soutien aux plus de 65 ans, principalement faire et livrer les courses.

A la reprise de juin, la désinfection entre midi et une heure a été confiée dans un premier temps à une société externe, pour une dizaine de jours. Vu la complexité de la tâche et le coût, environ Fr. 5'700.— pour une dizaine de jour, cette solution a rapidement été abandonnée au profit des concierges ainsi que des enseignants.

Ecoles

Les bâtiments scolaires, et surtout le nombre de classes, voilà une préoccupation qui n'est pas prête à disparaître. A la rentrée 2020 des portes à cabines ont à nouveau poussé dans les cours de récréation de la Petite Servanne et du BAP, et ce à peine 5 ans après l'inauguration du Collège de la Servanne.

Afin de mieux comprendre l'évolution, voici deux tableaux avec les chiffres repris dans les précédents rapports :

Effectif	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Primaire	717	737	706	696	670	620
Secondaire	326	303	312	266	286	293
Total élèves	1043	1040	1018	962	956	913
<i>Différence</i>	<i>3</i>	<i>22</i>	<i>56</i>	<i>6</i>	<i>43</i>	

Classes	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Primaire	43	41	39	38	35	33
Secondaire	19	18	17	16	17	16
Total classes	62	59	56	54	52	49
<i>Différence</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	

Ce n'est certes pas une gestion facile, mais si on reprend les rapports de gestion de ces dernières années, on retrouve les propos suivants :

❖ Rapport sur l'année 2015

6 classes ouvertes entre 2009 et 2015, soit une moyenne d'une classe par année. Cette évolution est celle de la population en âge scolaire de notre commune

❖ Rapport sur l'année 2016

Si l'effectif secondaire est stable par rapport à 2015, il a augmenté de 50 élèves au primaire. En 2017-2018, nous n'aurons plus de locaux libres au secondaire. Au primaire, nous occuperons deux locaux de plus au Carroz. Aussi n'aurons-nous plus de locaux de réserve primaire dans le bâtiment du Carroz.

❖ Rapport sur l'année 2017

En 2018-2019, nous n'aurons plus de locaux libres au secondaire. Au primaire, nous occuperons un local de plus au Carroz. Aussi n'aurons-nous plus de locaux de réserve primaire dans le bâtiment du Carroz.

❖ Rapport sur l'année 2018

En 2020, nous n'aurons plus de locaux libres au secondaire. Au primaire, nous occuperons un local de plus au Carroz. Aussi n'aurons-nous plus de locaux de réserve primaire dans le bâtiment du Carroz.

❖ Rapport sur l'année 2019

Nous avons largement dépassé le cap des 1'000 élèves et l'augmentation des effectifs est conforme à ce que nous avons annoncé depuis 3 ans maintenant. 1'048 élèves étaient prévus pour la rentrée 2019 et nous étions à 1'050 en août 2019. Nous sommes à 1'040 au moment où je rédige le présent rapport.

❖ Rapport sur l'année 2020

1'060 élèves étaient prévus au mois d'avril pour la rentrée d'août 2020, mais le jeu des déménagements et une grande proportion de scolarisation à domicile liée à la COVID ont ramené ce chiffre à 1'040 en août et 1'043 actuellement (état au 22 décembre 2020).

Dès lors, on peut se demander d'où venait l'urgence dans les travaux pour l'installation de nouvelles portes à cabine, non seulement le manque de classes est annoncé depuis plusieurs années et pour finir, à la rentrée 2020, on a installé des containers

- 2 classes au BAP
- 2 classes + 2 classes d'appui à la Petite Servanne

Et tout ça pour une augmentation de 3 élèves !

Maintenant parlons finances :

❖ BAP pour 2 classes

• Travaux d'aménagement (socles, goudronnage)	Fr.	35'625.75
• Travaux électricité	Fr.	7'204.25
• Transport des portes à cabine	Fr.	8'917.55
• Wi-Fi	Fr.	5'874.40
• Divers	Fr.	3'727.45
• Achat de mobilier et matériel (corbeilles à papiers, caisson roulant, tableaux blancs, distributeurs de savon, armoires)	Fr.	10'290.45
• Montant des locations depuis août 2020	Fr.	16'155.00
• Total BAP	Fr.	87'794.85

Montant de la location mensuelle **Fr. 3'000.--**

❖ Petite Servanne pour 2 classes + 2 classes d'appui

• Travaux d'aménagement (socles, goudronnage)	Fr.	45'817.70
• Travaux électricité	Fr.	8'370.60
• Transport des portes à cabine	Fr.	25'234.10
• Wi-Fi	Fr.	5'241.10
• Divers	Fr.	1'352.45
• Achat de mobilier et matériel (corbeilles à papiers, caisson roulant, tableaux blancs, distributeurs de savon, armoires)	Fr.	13'222.90
• Montant des locations depuis août 2020	Fr.	13'731.75
• Total Petite Servanne	Fr.	112'970.60

Montant de la location mensuelle **Fr. 2'700.--**

Montant total **Fr. 200'765.45**

Remarques :

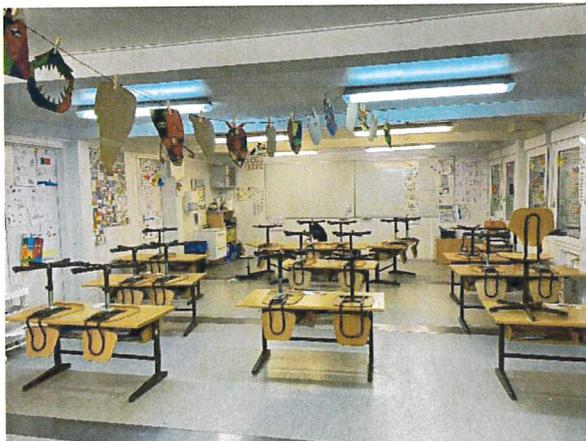
- les tables et chaises proviennent des réserves qui sont gentiment vides elles aussi.
- 3 offres ont été demandées pour les locations
- Le contrat de location a été conclu pour 3 ans
- L'option d'achat n'a pas été envisagée



Salle de classe du BAP



Sanitaire du BAP



Salle de la classe de la Petite Servanne



Salle d'appui

Réfectoire scolaire + repas UAPE

❖ Réfectoire du Pré-de-la-Cible

Depuis 2019 toute la gestion administrative du réfectoire scolaire du Pré-de-la-Cible est assurée par le SEMO, ce qui permet aussi une certaine flexibilité en cas de maladie des cuisiniers Mme et M. Rigaud, en cette période de Covid et de quarantaine cela peut s'avérer utile.

Durant l'année 2020, il a 106 élèves qui fréquentent régulièrement le réfectoire, avec une moyenne d'environ 65 repas par jour. Pour l'instant le service est assuré en une fois, mais vu l'augmentation des effectifs pour combien de temps ?

❖ Repas UAPE

Les repas sont livrés et réchauffés sur place.

La capacité d'accueil pour les repas est de 72 en 2 services, comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-dessous il arrive déjà à saturation

Date	Enfants inscrits	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Total
Mars 2020 avant Covid	106	67	72	26	69	69	303
Mai 2020 après confinement	48	27	20	5	18	27	97
Mai 2021	118	71	67	19	71	65	293
Rentrée 2019	100	66	64	25	67	60	282
Rentrée 2020	108	72	73	17	70	65	297

Eglises

❖ Eglise catholique

Bonne nouvelle les travaux sont à bout touchant et l'inauguration devrait avoir lieu fin août. Actuellement aucun dépassement n'est à signaler et le budget devrait être respecté.

❖ Eglise protestante

Une étude pour la modernisation de l'église est en cours et un préavis devrait arriver pour le chauffage CAD, système électrique du clocher, la mise en conformité de l'électricité, sécurisation paratonnerre, etc...

❖ Chapelle Nagelin

Là aussi un préavis devrait arriver pour la réfection des façades.

6. Daniel Hediger

Pour la commission de gestion, Nathalie Morex

Séance du 7 avril 2021 avec Messieurs Daniel Hediger, Pierre Rochat et Madame Christine Blatti Villalon (présidente de la commission).

Je tiens à remercier MM. Hediger, Rochat et Mme Blatti Villalon, pour le moment très convivial que nous avons partagé à la Salle de la Municipalité.

Sujets abordés

L'EPOC ayant sa propre commission de gestion intercommunale, le rapport de celle-ci concernant l'année 2020, nous a été remis par Madame Cretton, pour information.

L'année 2020 ayant été particulière pour cause de pandémie, nous avons abordé les principales informations liées à ce sujet. Nous avons notamment parlé des mesures prises et de ce qui a été appliqué durant cette année si particulière.

Plan ORCA

Le Plan ORCA (Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe) a été appliqué. La Commune a été énormément impactée.

En effet, suite au déclenchement du Plan ORCA, les postes de police ont été fermés. Seul un office, à Vevey, était ouvert. Petit à petit, les autres postes de police ont pu rouvrir leurs portes.

Un tournus secours de 5 personnes (deux patrouilles) était autorisé par l'EMCC (Etat Major Cantonal de Crise) sur l'ensemble du territoire EPOC. Le reste du personnel a été mis en confinement. Une réorganisation complète des offices a dû être pensée.

A la fin du plan ORCA, une collaboration avec la gendarmerie (projet CoRe) a été mise en place. Dans une des voitures de patrouilles s'y trouvaient un gendarme et un policier. Cette collaboration se poursuit toujours à ce jour et tous les corps de police communaux vaudois l'ont rejoint.

Dans un premier temps, les officiers ont surtout fait de la prévention ainsi que des contrôles sur l'application des recommandations du Conseil Fédéral (il y a eu quelques cas de dénonciations de non respects des règles).

Il est à relever que le personnel de police a été très flexible et que l'Etat-Major a quasiment travaillé à 100%. D'ailleurs, un geste, sous forme de prime, sera accordé aux personnes qui ont énormément travaillé durant cette année.

Plusieurs membres du personnel ont été touchés par le virus.

Le Plan ORCA s'est arrêté en juin et réactivé en automne, mais de manière allégée. Il est toujours en vigueur. Un rapport est remis à Lausanne chaque semaine.

Une perte financière est ainsi à déplorer.

En effet, seuls les radars fixes ont fonctionné. Le radariste étant en confinement, les contrôles radar ont été partiellement suspendus et les contrôles de stationnement se sont fait plus rares.

SDIS

Le commandant Grégoire Perrin a cessé son activité à la fin de l'année. Il est remplacé par David Roulet et Paul Von Der Muhll est son remplaçant.

Une nouvelle manière de travailler et d'instruire a été mise en place par les nouveaux commandants en raison des prescriptions liées au Covid.

Nous avons reçu un nouveau camion (Cobra).

C'est un camion très puissant, capable de perforer les murs des maisons, portes métalliques etc...

Ainsi, beaucoup d'eau est économisée durant les interventions.

Un projet d'agrandissement de la Caserne est en cours.



Photos : Nicolas Pfund

Sociétés locales sportives

Le principal souci de la commune envers les sociétés locales, est de savoir comment elles se portent après une année blanche.

M. Hediger nous précise que le soutien financier de la commune a été versé intégralement à toutes les sociétés (subsides à la formation).

Il a rencontré plusieurs responsables des dites sociétés et a ainsi pu obtenir un bilan de ces différents groupes.

Il leur a également précisé, que si des difficultés financières devaient arriver, qu'ils devaient prendre contact avec la Municipalité par le biais d'un courrier afin d'annoncer le problème.

Pour l'heure, aucune société ne s'est manifestée.

Le ski club a pu maintenir, pour les moins de 16 ans, les différentes activités de préparation de la saison. En saison, ils ont pu pratiquer leur sport, mais en petits groupes et en extérieur.

Les compétitions n'ont eu lieu que pour les moins de 20 et 18 ans. Les moins de 16 ans ont dû patienter jusqu'à début mars pour reprendre les compétitions.

Le bilan financier s'équilibre malgré les pertes des différentes sources de rentrées d'argent.

Le football, voulait terminer le 1er tour du championnat pour pouvoir jouer les promotions ou les relégations.

Moins de frais également pour le football club, le bilan s'équilibre aussi.

La SFEP a continué les entrainements par petits groupes de deux ou trois personnes.
Au niveau financier, avec déjà deux galas annulés, ça commence à devenir problématique.
Les concours de gym ont été faits par vidéo.

Le fitness de la Servannaz est resté ouvert pour les professionnels (Jovian, Erwan et Valentin).

L'accès de la salle a également été donné à Monsieur Tagan, pour son association Contrôle Orienté.
Cette association a pour but d'encadrer des jeunes footballeurs prometteurs, afin de s'améliorer en dehors de ce qu'ils pratiquent dans leurs clubs.

Un club de basketball a vu le jour dans la commune.

Petit changement au niveau du Dojo où les travaux de conciergerie seront dès juillet 2021 pris en charge par la Commune.

7. Emmanuel Capancioni

Pour la commission de gestion Laure-Reine Tabac

Séance avec Yves Cosandey, binôme membre de la commission, du 18 février 2021. Le fil rouge 2020 est donc la gestion de la crise sanitaire liée au Covid entre autres.

Je remercie le Municipal Emmanuel Capancioni pour sa disponibilité et ses compléments d'informations

Tour d'horizon des points attendus selon le rapport 2019 de la COGES:

- Taxe de séjour : autre priorité pour l'UCV (Union des Communes Vaudoises). Discuter taxation quand les hébergements sont fermés n'est pas très opportun. La crise Covid a tout bloqué.
- Géotype sur sentier du gypse de la colline du Montet : La baisse de 60% des taxes de séjour n'a pas permis le développement de ce projet. A noter que la récolte des taxes pour les résidences secondaires a couvert les 2/3 du financement et donc a permis le maintien d'un financement minimal pour les charges fixes.
- Relevé des compteurs d'eau : Nouvelle tablette achetée, donc la « double tournée » a pu commencer en 2020. L'organisation mise en place a permis des relevés plus concentrés avec une vérification de chaque compteur : Année du compteur pour les relevés statistiques et relevés des diamètres en vue du prochain changement de taxation. Ce mode de faire a amélioré la réactivité, tant au niveau de la « vidange » des données récoltées et transmises au greffe, qu'une facturation avec des délais courts. Des constats d'erreurs ou problèmes éventuels sont ainsi plus vite gérés. Cela permet aussi de pouvoir poursuivre avec un relevé annuel aux douze mois, ce qui n'était pas toujours le cas avant.

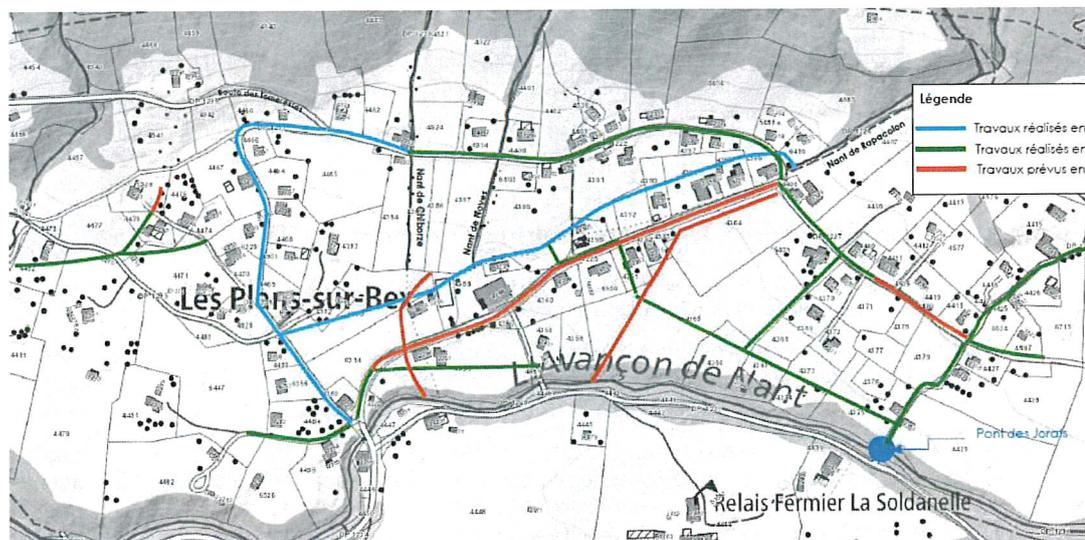
Gestion de la crise sanitaire du Covid

- Dès mars 2020, presque la moitié de l'équipe est restée à la maison
- A la STEP, assez peu d'impact, les personnes vulnérables ont pu rester à la maison jusqu'au mi-mai.
- La distanciation sociale était facile à respecter.
- La gestion du service en termes de réponse aux imprévus et des risques sécuritaires malgré la crise a pu être assurée. Tout le cahier des charges a été respecté, toutefois la Covid ayant réduit l'effectif disponible de 50% durant mars-avril, les tâches effectuées ont pris plus de temps qu'habituellement, mais aucun retard n'a causé des conséquences. Ces tâches sont notamment : ouvertures et contrôles des vannes du réseau, remplacement-réparation des compteurs et entretien du réseau avec réparations des fuites et divers. Les « grosses interventions » sur le chantier des Plans ont été reportées pour des questions administratives et logistiques en 2021.
- Télégestion assurée par les responsables, était déjà en place avant la crise pour la gestion du réseau d'eau potable, STEP, accès aux comptes entre autres... Le télétravail s'est fait à 100% sur mars et avril 2020 pour les responsables, l'installation d'un VPN a permis d'accéder au réseau du service technique depuis les domiciles.
- Les personnes à risque n'ont pas été sur le terrain, elles ont aussi fait du télétravail. Les autres personnes du service se sont relayées à raison de deux personnes en même temps au bureau.

Réalisations 2020

- Les travaux du chemin Julien Gallet se sont terminés en août 2020 dans le respect du budget et des délais. Des travaux de vérification se feront en été 2021 après un an pour faire le point sur les problèmes relevés, vérifications des grilles etc...

- Plans sur Bex, préavis 2019/02 : La fin sera en 2021 ; à fin décembre 2020, 80% de travaux ont été réalisés.



Remarque :

- Les travaux prévus en 2021 prévoient également la pose du revêtement définitif (tapis) sur l'ensemble des routes touchées par le chantier.

Etat au 19 février 2021

- Solalex : préavis Pompage Turbinage 2019/01. Ce projet visionnaire a permis la mise en place d'une mini Step en dessous du local de la Benjamine. Beaucoup de défis techniques ont été relevés pour la réussite de ce chantier. C'est une grande fierté d'avoir réussi à pouvoir produire de l'électricité sur le site, alimenter les deux restaurants et d'être ainsi avant-gardiste dans ce domaine. A part les WC publics, le chantier est bouclé. La réalisation des sanitaires est bloquée au niveau cantonal car localisés hors zone à bâtir selon le PDR (plan de développement régional). Au niveau financier, le bilan se fera début 2021.
- Début de l'assainissement en quatre étapes le 17 août 2020 de la ruelle du Marché depuis le Grotto. Le passage piéton amélioré entre la Coop et la place du marché est très satisfaisant pour la circulation des véhicules, y compris camions de livraison, et pour les piétons. Le projet de réfection de la place du marché est arrivé en cours de route. Il y a des discussions et une bonne collaboration pour la suite qui se fera en 2021.
- La Fibre optique au réservoir des Posses a pu être changée selon la planification.
- Le doublage intérieur de la cuve de Pont de Nant a été réalisé aussi.
- Le contrôle des conduites d'eau se fait par des micros installés sur les vannes depuis 2019. Ces micros enregistrent les émissions sonores des conduites et détectent les sons suspects car plus forts ou avec des intermittences etc...Plusieurs problèmes ont pu être réglés par cette détection sonore indiquant les premiers signes de fuite. C'est un abonnement de 4 ans qui a été conclu par la commune avec ce procédé et 2020 relève son efficacité et confirme l'intérêt de cette technologie.
- Au captage d'Anzeindaz, le remplacement des filtres UV (le système de filtration d'eau nécessaire pour l'utilisation des pâtures par les bovins) a été aussi effectué selon la planification.
- Pour l'Office du tourisme, la décision a été prise sur 2020 de dégager un 0,5 EPT supplémentaire pour pouvoir dès janvier 2021 assurer une ouverture 7/7j, améliorant grandement la qualité de l'offre pour les touristes bellerins.

- A noter la mise en place par le municipal d'un feuillet à remplir à la main pour les relevés/constats d'incidents par tous les employés communaux sur la commune. Ce feuillet a été, selon M. Capancioni bien accueilli et a rencontré un certain succès, permettant ainsi une meilleure réactivité aux petits problèmes courants sur la commune que l'on peut résoudre rapidement s'ils sont signalés. Il se présente ainsi :



Commune de Bex

Travaux, réparations, remplacements ou autres à faire

Lieu :

Descriptif du « problème » :

.....

.....

Solution (éventuelle) :

Date :

Report sur 2021

- Le projet des zones de protection des sources du Châtel a été reporté sur 2021.
- L'interconnexion des réseaux de la Ripaz aux Plans sur Bex sera faite en 2021 car une mise à l'enquête est nécessaire. Les travaux vont se faire rapidement s'il n'y a pas d'opposition.

Divers :

- En collaboration avec Mme Desarzens, municipale en charge des écoles, l'initiative a été prise de réviser les circuits d'eau du BAP en août 2020 après de multiples réparations faites début 2020. Ainsi le renouvellement des tuyaux d'eau du BAP a été effectué sur ce même mois d'août.
- Sur la conduite d'eau du Bouillet, un problème de très faible pression a été relevé par le restaurateur, le site des mines et les services du feu. Un préavis sera posé en 2021 pour une nouvelle conduite de diamètre adapté.
- Un nouveau règlement de l'eau potable sera bouclé sur 2021.

Je remercie M. Capancioni pour les précisions apportées et sa collaboration. Je note que le rapport de la municipalité quant à ce dicastère est très imagé. Il pourrait être plus éloquent sur les difficultés de gestion ou les solutions trouvées quant à l'organisation du service pendant cette année si particulière.

Cette année de présidence de la COGES se termine ainsi. Celle-ci fût considérablement perturbée par les difficultés de la Commission à reprendre le flambeau de la présidence en son sein, par les importantes restrictions liées à la pandémie, puis par les sollicitations multiples de cette année électorale.

Ensemble, nous avons su mener notre mission à bien. Chaque Commissaire remercie chaleureusement les Municipaux, les chefs de service ainsi que tous les employés pour leur disponibilité et le travail effectué pour le bien de la Commune.

Pour la commission de gestion
Christine Blatti Villalon, présidente

CONCLUSION

En conclusion nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre la décision suivante :

Conformément aux dispositions :

- De la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- Du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- Du règlement du Conseil communal de Bex du 27 avril 2016 (art. 100)

Le Conseil Communal de Bex

- Ayant pris connaissance du rapport de gestion 2020 présenté par la Municipalité
- Ayant entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

- De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion

Bex, le 30 mai 2021

8. Vœux et observations

❖ Vœux N° 1

Nous vous invitons à poursuivre l'installation de bancs et la pose de poubelles à leur côté ainsi que tout au long des parcours de balades sur notre commune (Châtel, Devens, etc.).

❖ Vœu N° 2

Cela fait plusieurs années que la Commission de gestion déplore le fait de recevoir que très tardivement le rapport de gestion de la Municipalité. Cette année, cela s'est quelque peu amélioré. Mais la commission voudrait clarifier sa méthodologie de travail et son rapport avec les membres de la Municipalité. Elle souhaiterait recevoir en amont les rapports des différents services afin de mieux préparer l'étude des dicastères, comme cela se fait dans d'autres communes.

❖ Vœu N° 3

Au fil des entretiens, la Commission a remarqué quelques problèmes de communication (informations aux habitants, recherches sur le site internet, etc.), comme le mentionne le rapport de gestion en page 33. Elle souhaite que la Commune engage du personnel qualifié, tel qu'un.e chargé.e de communication afin de pallier ce manque et rendre plus dynamique la communication communale sur divers supports (pilier public, internet, etc.).

❖ Vœu N° 4

La commission recommande la mise en place d'un concept qualité pour la documentation communale afin de faciliter la lecture des documents : l'auteur, date, service concerné et logo de Bex. Les documents fournis ne sont pas datés, ni référencés de la commune.

❖ Vœu N° 5

Nous demandons qu'un contrat écrit soit signé avec l'entreprise Thommen SA reflétant les conditions actuelles d'utilisation de la déchetterie afin de faciliter d'éventuelles futures modifications relatives à la déchetterie communale.

❖ Observation N° 1

Comme vous nous le rappelez régulièrement, un des documents sur lequel la commission est chargée de travailler est la liste des préavis en cours ; il serait dès lors bien que ce dernier soit à jour lors de sa remise à la Coges.

Sur le premier jet reçu cette année, deux préavis bouclés dans le rapport de gestion de la Municipalité sur l'année 2017 apparaissent encore. Sur la 2ème version, l'un des deux a disparu et le deuxième, le préavis 2013/06, nous apprenons qu'il a été réellement bouclé en 2020 et non en 2017 comme stipulé alors. Nous déplorons ceci et nous souhaitons qu'à l'avenir, il y ait une meilleure communication entre la Municipalité et le Conseil Communal lorsqu'un préavis est bouclé. Ainsi, nous souhaitons que les préavis bouclés fassent l'objet d'un bilan final avec les chiffres réels de fin de chantier.

❖ Observation N° 2

Pour rappel dans le préavis 2016/09 le montant accordé à la municipalité pour des dépenses de fonctionnement imprévisibles est de Fr. 50'000.—. Dès lors, il est tout bonnement inadmissible qu'une dépense réalisée dans l'urgence, qui comme mentionné dans le rapport sous le point « écoles » ne l'était pas, qu'aucun préavis ne soit présenté au Conseil.

Nous demandons que tout comme un préavis complémentaire est présenté en cas de dépassement, toutes dépenses de plus de Fr. 50'000.— fassent l'objet d'un préavis.

❖ **Observation N° 3**

En 2020, Coralie Schopfer a rejoint l'équipe du secrétariat municipal à 50% et est également devenue la secrétaire de notre assemblée à 20%. Or, dans le rapport de gestion, celle-ci apparaît à 70% au secrétariat municipal. Dès lors, cette répartition est-elle bien respectée d'une part et d'autre part, est-elle adéquate ?

❖ **Observation N° 4**

La commission attire l'attention sur les capacités maximales déjà atteintes en mars 2020 tant à l'UAPE qu'au Pré-de-la-Cible pour les repas et se questionne quant aux mesures envisagées pour la suite.

Bex, le 30 mai 2021